

Bulletin Municipal



Notre patrimoine



SOMMAIRE

Le mot du Maire

Les comptes rendus du Conseil Municipal

Les annonces – Les informations

Le carnet familial

La vie scolaire et périscolaire

La vie associative

La vie du village

Le calendrier des fêtes et des manifestations

Un jeu encore bien méconnu

L'histoire de notre village

Le mot du Maire

Chère Lorquinoise, cher Lorquinois,

L'année scolaire se termine à la grande satisfaction de tous les élèves, collégiens, lycéens et étudiants. Nous espérons pour tous ceux qui ont passé des examens ou des concours, une belle réussite qui récompensera les mois d'efforts consentis. Les enseignants de l'école communale et les parents m'ont confié que les enfants étaient fatigués en ces dernières semaines d'un trimestre jugé trop long, trop déséquilibré. L'année scolaire se termine aussi, en quelque sorte, pour notre commune et son conseil municipal avec son lot de satisfactions et parfois aussi de légitimes inquiétudes.

Création de l'association des Amis de Jules Crevaux à Lorquin.

L'association a été dissoute à Nancy en raison d'une baisse sensible de ses effectifs et recréée à Lorquin, son nouveau siège à présent. La commune se devait de « reprendre » cette association pour perpétuer la mémoire d'un des plus illustres Lorquinois. Ce passage de témoin s'est déroulé de fort belle manière sur deux jours : conférences au collège et à la salle des fêtes et inauguration d'une plaque à l'entrée de la mairie.

Le fleurissement déjà très réussi de notre village semble donner satisfaction à nos habitants. L'agence régionale du tourisme Grand Est – le jury régional - passera dans notre commune le mardi 23 juillet pour, éventuellement comme nous l'espérons, nous décerner une seconde fleur. Lorquin est un village de passage sur la route touristique de Metz au Donon et proche de Center Parcs, du Parc de Sainte-Croix et des sites de pêche du Pays des Etangs. Pour nos habitants et pour les visiteurs, français et étrangers, nous nous devons de présenter la meilleure image possible mais dans le strict respect des règles environnementales et sans dépenses excessives. Nos employés consentent de réels efforts dans ce sens.

La fusion des communautés de communes a été réalisée le 1 janvier 2017. En tant que vice-président de la CC2S, en charge de ce dossier à l'époque, j'étais favorable à ce regroupement et j'ai travaillé dans cette optique. En effet, j'ai toujours été convaincu que pour des communes de la taille de la nôtre – centre bourg de 1200 habitants – et compte-tenu de la baisse des dotations et des budgets de plus en plus contraints, seule une « grande collectivité » pouvait consentir des investissements lourds au profit d'un village comme la nôtre. Le jeudi 4 juillet, au cours du conseil communautaire, le Président Roland KLEIN a confirmé devant l'ensemble des délégués communautaires réunis que le siège de l'ex CC2S avait vocation à être destiné, à court terme, à la petite enfance : micro-crèche et siège du relais d'assistantes maternelles (RAM). Avec le groupe scolaire, le périscolaire et sa cantine ainsi que la micro-crèche et le RAM, Lorquin disposera dès-lors d'un ensemble scolaire et de petite enfance homogène et complet au profit de jeunes parents qui souhaitent s'installer dans notre village.

Les ventes de parcelles du lotissement « Les Coteaux de la Sarre Blanche » sont toujours au même point depuis 2011. Il reste 13 parcelles à vendre, qui grèvent la trésorerie de la commune. Le conseil municipal m'a autorisé à signer les mandats de vente pour ces parcelles du lotissement, avec deux agences immobilières. Celles-ci auront pour rôle d'en assurer la promotion, la publicité et la vente au profit de la commune.

La révision des politiques publiques a des conséquences négatives pour les communes rurales et notamment la nôtre. En effet, notre perception est programmée pour perdre ses fonctions actuelles en 2021 ou 2022. Des antennes et des permanences locales seraient créées dans les mairies et les communautés de communes dans le but, « de renforcer l'accessibilité de la population aux services publics » et favoriser ainsi l'accueil du public – *Comme toujours, on prétend faire mieux avec moins...*

Une motion sera présentée très prochainement au conseil municipal pour demander au Directeur Départemental des Finances Publiques une audience et des compensations légitimes aux investissements importants réalisés par la commune pour la modernisation en 2007 de l'actuel bâtiment de la perception. La commune s'est alors endettée de 900 000,-€ sur 15 ans jusqu'en 2022 dont 700 000 € au profit des travaux de la seule perception.

Malgré tout, soyons confiants, nous aurons la volonté et l'intelligence de surmonter les difficultés.

Demain, les congés d'été – Prudence

L'été doit être profitable à chacun d'entre nous. Pensez aux accidents bien connus et surtout aux causes pour les éviter. Les personnes âgées et les enfants sont les plus vulnérables.

Les dernières pages de ce bulletin vous encouragent à la prudence et tout particulièrement en cette période de fortes chaleurs.

Bonne lecture de ce bulletin et bonnes vacances d'été

Jean Pierre JULLY

Les comptes rendus du Conseil Municipal

Les délibérations du conseil municipal

La séance du 10 décembre 2018 :

Affaire domaniale : Vente d'une parcelle – Chemin des Boules

Le conseil municipal a décidé de vendre la parcelle n°539 section 02 « Chemin des Boules » aux nouveaux acquéreurs du bien immobilier situé 10, Chemin des Boules.

Urbanisme – Plan Local d'Urbanisme

Débat sur le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Les orientations du PADD reposent sur trois thèmes :

- ✓ Habitat et qualité de vie :
 - Volonté de poursuivre un développement raisonné de l'habitat en limitant l'étalement urbain
 - Préservation de la qualité de vie de ses habitants
- ✓ Préservation des patrimoines
 - Préservation et valorisation des patrimoines paysagers

- Préservation des patrimoines naturels et de la Trame verte et bleue
- Préservation des patrimoines historiques, culturels et touristiques
- ✓ Projets communaux
 - Services à la population
 - Maintenir et développer les activités présentes

Ces trois thématiques convergent vers un même objectif : tendre vers un schéma d'aménagement adapté à l'identité de la commune, équilibré et respectueux de l'environnement.

Avis sur les zones réservées - PLU

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a demandé au Bureau d'études ECOLOR de prévoir des emplacements réservés sur le territoire de la commune :

- Deux parcelles à proximité du cimetière de la commune : la parcelle n°67 qui contient le cimetière de l'hôpital de Lorquin ; la partie Nord de la parcelle 45 de la section 12 qui appartient à l'Intermarché. Ces parcelles auraient pour objectif de permettre l'agrandissement éventuel du cimetière communal en cas de besoin.
- La zone Pré de la Dame section 31, de part et d'autre du Rupt pour permettre la création d'un bassin de rétention dans l'éventualité de la persistance ou de l'aggravation du « risque inondation ».

Affaire personnel – Contrat d'assurance groupe statutaire

Le conseil municipal décide de résilier le contrat SWISS LIFE proposé par le Centre de Gestion, et d'autoriser le Maire à souscrire et signer un nouveau contrat des risques statutaires auprès de GROUPAMA, à compter du 01.01.2019.

Recensement de la population - Recrutement de deux agents recenseurs

Le conseil municipal, décide de recruter deux agents recenseurs pour la campagne du recensement du 17 janvier 2019 au 16 février 2019.

Affaire financière

Participation de la commune pour la célébration des mariages et Pacs

Le conseil municipal autorise le maire à acheter pour la célébration des mariages et des pacs un cadeau à hauteur de 55,-€.

Acceptation des fonds de caisse de l'association « Les Lutins » suite à sa dissolution

Le conseil municipal décide d'accepter la somme de 9 100,-€ de l'association « Les Lutins » pour le périscolaire suite à sa dissolution.

Participation au contrôle des chapiteaux de l'inter-association

Le conseil municipal décide de participer au contrôle des chapiteaux de l'inter-association à hauteur de 250,-€ durant 3 ans.

Reversement de la facturation du matériel de la Salle des Fêtes à l'inter-association

Le conseil municipal décide de reverser l'argent perçu à l'inter-association au titre du remplacement de la vaisselle de la salle des fêtes.

Sécurité - Problème de stationnement sur la commune

Le Maire évoque au conseil municipal les problèmes dus au stationnement désordonné dans le Chemin des Boules.

En effet, les personnes qui se rendent en consultation chez les médecins, stationnent le plus souvent le long de la rue Chemin des Boules, de façon à gêner le passage des camions et engins (collecte des ordures ménagères notamment ou chasse-neige). Des places de stationnement existent pourtant à moins de 100 m. Suite à ce problème récurrent, il informe le conseil municipal de la mise en place d'une interdiction de stationnement dans cette rue.

Travaux : Mise en sécurité énergétique de l'éclairage public (EP)

La commission Appui aux communes de la CCSMS a décidé de reconduire l'opération « Réhabilitation de l'éclairage public ». Sur ces travaux, il y a possibilité d'obtenir une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) dont le taux pourra s'élever de 40% à 60%.

- Des travaux liés à l'entretien normal et à la mise en sécurité d'organes liés à l'EP (mise en conformité d'armoires, etc...)
- Le deuxième type de travaux concerne l'économie d'énergie par pose d'horloges astronomiques et le remplacement de luminaires énergivores par des LED.

Le coût total des travaux s'élèvent à 60 541,67 € H.T.

Le conseil municipal décide faire de réaliser les travaux de réhabilitation de l'éclairage public et de solliciter une aide au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR 2019).

La séance du 4 février 2019 :

Travaux : Aménagement de trottoirs – Demande de subvention AMISSUR

Le conseil municipal décide de déposer une demande de subvention au Conseil Départemental au titre de l'aide mosellane aux investissements spécifiques à la sécurité des usagers de la route (AMISSUR) pour le dossier de travaux d'aménagement de trottoirs – Rue Général de Gaulle et d'autres travaux liés à la sécurité de la circulation, pour un montant de 64 878,28 € H.T.

Subventions de fonctionnement 2019 – Associations lorquinoise

Le maire propose d'attribuer les mêmes subventions de fonctionnement qu'au titre de 2018, sous condition que les associations transmettent leur bilan annuel.

Urbanisme – PLU

Lors de la dernière réunion du PLU, la commission d'urbanisme a évoqué une demande de certificat d'urbanisme d'un particulier pour une possibilité de construire sur une parcelle qui se trouve hors des parties urbanisées et hors de la zone constructible du projet de PLU. Le Maire, après en avoir discuté avec les « personnes publiques associées » membres de la commission PLU, propose que l'intéressé présente une requête auprès du commissaire enquêteur lors de l'enquête publique du PLU.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition du maire.

Affaire domaniale - Vente du bâtiment industriel, rue Général de Gaulle

Le conseil municipal décide de vendre le bâtiment ex-Créa Métal au 11C, rue Général de Gaulle à Lorquin (Section 11 parcelles 195 et 196). Le nouvel acquéreur a pour projet d'ouvrir un garage professionnel courant 2019.

La séance du 8 avril 2019 :

Vote des taux d'imposition pour 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de voter les taux identiques à ceux de l'année 2018.

Transfert de la compétence Eau Potable à la CCSMS

Le Maire expose le courrier de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS) en date du 25 mars 2019 pour présenter l'état des lieux actuel de la compétence « Eau Potable ». La CCSMS souhaite préparer le transfert de cette compétence « eau » dès le 1^{er} janvier 2020. Les communes membres de la CCSMS doivent délibérer jusqu'au 30 juin 2019 concernant ce transfert.

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République « NOTRe » du 7 août 2015 avait prévu le transfert obligatoire de la compétence « eau » aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), à compter du 1^{er} janvier 2020. La loi du 3 août 2018 a assoupli les conditions de transfert, en organisant une possibilité de report de l'échéance au 1^{er} janvier 2026.

En ce qui concerne la commune de Lorquin, elle fait partie du Syndicat des Eaux de Lorquin / Gondrexange dont le siège est implanté à Lorquin. Le Maire propose au conseil municipal de reporter au 1^{er} janvier 2026 le transfert de la compétence « eau » à la CCSMS. En effet, Lorquin est un centre bourg et risque de perdre dans les prochaines années la trésorerie et la gendarmerie ; c'est pourquoi le maire ne souhaite pas que le siège du syndicat des eaux soit transféré à la CCSMS de Sarrebourg avant 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (2 abstentions) décide de reporter au 1^{er} janvier 2026 le transfert de la compétence « eau » à la CCSMS.

Affaire scolaire - Convention de participation au transport ULIS Commune d'Abreschviller/Commune de Lorquin.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de participation avec la commune d'Abreschviller pour le transport de deux enfants lorquinois en classe d'intégration et de prendre en charge le financement.

Demande de subvention exceptionnelle « 100 ans de la Sportive Lorquinoise »

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de verser une subvention de 500,-€ pour les 100 ans de la Sportive Lorquinoise.

Motion pour la défense du Centre Hospitalier de Sarrebourg

Le Conseil Municipal de Lorquin réuni le 8 avril 2019 exprime ses plus vives inquiétudes devant les dispositions de la loi « Ma santé 2022 ».

Il partage l'avis de l'Association des Maires de France et de la Fédération Hospitalière de France qui soulignent le peu de concertation sur une organisation qui va transformer l'offre de soins sur nos territoires.

Il redoute les conséquences de la loi d'habilitation qui permet au Gouvernement de prendre des décisions par ordonnance sur les hôpitaux de proximité et sur les autorisations des activités de soins. De fait, les territoires se sentent exclus des décisions qui vont fortement impacter l'offre de soins sur les territoires ruraux.

Il estime que la transformation de 400 à 600 établissements de santé en hôpitaux de proximité se traduira par un affaiblissement de l'offre de soins aujourd'hui disponible.

Il défend le maintien d'un hôpital MCO, c'est-à-dire avec des activités de médecine, de chirurgie, de maternité et des urgences sur un territoire éloigné des CHU de Nancy et de Strasbourg.

Il demande le maintien des activités du Centre Hospitalier de Sarrebourg pour 3 raisons :

1°) A la demande de l'ARS Grand Est, notre hôpital est engagé dans un rapprochement avec le Centre Hospitalier de Saverne pour dégager des coopérations et des mutualisations. Le contrat énoncé par l'ARS repose sur la coopération de 2 établissements MCO.

2°) Le Centre Hospitalier de Sarrebourg apporte une offre de soins sur un territoire rural éloigné des CHU de Nancy et de Strasbourg. Il assure une indispensable réponse de proximité.

3°) Le Centre Hospitalier de Sarrebourg est performant. Pour la 5^{ème} année consécutive, il est à l'équilibre financier. Son activité est soutenue : 9 068 séjours en médecine, 3 556 en chirurgie et 586 en maternité. Il compte 25 535 passages aux urgences, 612 sorties SMUR et 41 641 consultations dans les différentes disciplines.

Le Conseil Municipal de Lorquin réaffirme sa détermination à maintenir et renforcer les services publics dans la ruralité.

Finances - Compte administratif 2018 et Budget primitif 2019

Le conseil municipal s'est prononcé sur les finances de la commune. Il a approuvé le **compte administratif 2018** et voté le **budget primitif 2019** comme suit :

	Réalisé en 2018	Budget voté pour 2019		Réalisé en 2018	Budget voté pour 2019
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	612 689,47 €	1 062 600,- €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	786 367,29 €	712 670,- €
REPORT excédents cumulés					761 713,33
EXCEDENT 2018				173 677,82 €	
	Réalisé en 2018	Budget voté pour 2019		Réalisé en 2018	Budget voté pour 2019
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	191 074,91 €	522 000,- €	RECETTES D'INVESTISSEMENT	102 851,41 €	708 731,83 €
REPORT (déficits cumulés)		186 731,83 €			
DEFICIT 2018	88 223,50 €				
RESULTAT GLOBAL	891 987,88 €	1 771 331,83 €		1 062 896,52 €	2 183 115,16 €

La séance du 1^{er} juillet 2019 :

Urbanisme PLU : Débat sur le PADD, modifié

Le conseil municipal approuve le nouveau projet du PADD, modifié.

Affaire personnels – Création d'emplois saisonniers

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité de recruter 3 agents contractuels pour le remplacement des agents titulaires pendant leurs congés annuels pour une période de 3 semaines.

Affaire périscolaire –

Création d'une régie d'avances

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide de créer une régie d'avances pour le paiement de fournitures pour les activités périscolaires et centre aéré d'un montant maximum de 200 €.

Création de contrat d'engagement éducatif

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer plusieurs emplois non permanents et le recrutement de plusieurs contrats d'engagement éducatif pour les fonctions d'animation à temps complet à raison de 40 heures hebdomadaires lors des différents centres de loisirs organisés sur la commune (3 semaines en juillet, 1 semaine en octobre, 1 semaine en février et 1 semaine en avril).

MAM, Abracadabra Je Grandis – Location

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de verser une subvention mensuelle de 350,-€ pour une durée de 6 mois pour les aider à consolider leur implantation sur la commune.

Vente d'herbe 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le maire à encaisser le produit de la vente d'herbes 2019.

Etudes relative à l'optimisation de vente de parcelles du lotissement « Les Coteaux de la Sarre Blanche »

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer les mandats de vente pour les parcelles du lotissement « Les Coteaux de la Sarre Blanche », avec deux agences immobilières.

Sécurité routière – Signalisation sur la commune

Le conseil municipal, décide de désigner une commission pour améliorer la sécurité routière sur la commune. Celle-ci se réunira prochainement pour proposer les mesures à prendre.

Membres de la commission sécurité : MM. KURTZ – FUCHS - SEROT - Mmes HENRY – DUMOULIN – LIMON.

Syndicat Mixte du Pays de Sarrebourg – Avis de la commune sur le projet arrêté du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'arrondissement de Sarrebourg

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, émet un avis favorable à l'arrêt du schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'arrondissement de Sarrebourg.

Les annonces – Les informations

Les cérémonies des vœux (janvier 2019).Vœux de la municipalité (6 janvier 2019) :



Vœux à l'Etablissement public social de Lorquin (EPSOLOR):



Centre hospitalier de Lorquin :



La bourse aux vêtements, jouets et articles de puériculture

La bourse aux vêtements, jouets et articles de puériculture, organisée par la MAM (maison d'assistantes maternelles) « Abracadabra je grandis ».



Un beau succès

Remise des médailles :

Une remise des médailles du mérite et du travail a eu lieu le 21 décembre 2018 à la salle des fêtes au profit des employés méritants d'EPSOLOR (établissement public social de Lorquin), avant le repas de Noël.



Félicitations à tous

La marche de février et la soupe de pois

La marche organisée par
l'interassociation de
Lorquin a connu un joli
succès.



Une belle journée, encore bravo et merci à l'interassociation



Le PÉRISCOLAIRE LES LUTINS

Activités :

Centre de loisirs du 8 au 27 juillet 2019, inclus

Du 8 au 12 juillet : Semaine sportive !

**Du 15 au 19 juillet : Semaine sur le thème « Koh-lanta »/
Nature**

Du 22 au 26 juillet : Semaine sur le thème des châteaux forts

Cette année, c'est Marie qui sera en charge du centre aéré. Elle et son équipe d'animation sont prêtes à faire vivre le centre de loisirs avec une sortie vélo, une rencontre inter-centre avec Abreschviller, diverses activités selon le thème et une boum pour clôturer ces trois semaines bien chargées.

Si vous êtes titulaires du BAFA (Brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur) ou une équivalence à ce diplôme (ex : CAP Petite enfance), vous pouvez déposer un CV en mairie ou au pÉRISCOLAIRE. La commune organise des centres aérés tout au long de l'année durant les vacances scolaires (3 semaines en juillet, une semaine en octobre, février et avril). Selon le nombre d'enfant inscrit la commune peut envisager de recruter des animateurs.



Exploitation de la carrière de la cimenterie (Information réalisée par la Cimenterie)

Entre février 2016 et juillet 2017, des études ont été menées pour remplacer l'extraction du calcaire à l'aide de grosses pelles mécaniques par un abattage à l'explosif afin de réduire notre empreinte carbone due à la consommation de gasoil. Ces études avaient pour but de caractériser les impacts environnementaux, bruits, vibrations et projections, mais aussi les modifications éventuelles de process en interne. Au cours de cette campagne d'essai, neuf tirs ont été réalisés et le rapport reprenant les conclusions remis à la DREAL.

Depuis juin 2018, un nouvel arrêté d'exploitation autorise la cimenterie à effectuer l'abattage des fronts de taille à l'explosifs sous certaines conditions.

Entre autres conditions, le tir est intégralement sous-traité à des spécialistes et les explosifs ne sont pas stockés sur la Carrière.

La fréquence des tirs est limitée à huit tirs par période de trente jours glissants.

Les vibrations enregistrées au niveau des habitations lors des tirs devront être comprises, entre 0 et 4 mm/s si la pression acoustique est supérieure à 120 dB et entre 4 et 10 mm/s si la pression acoustique est supérieure à 115 dB.

Ainsi depuis fin août 2018, la cimenterie a eu recours aux tirs à l'explosif avec une moyenne de quatre tirs par mois.

Tous les tirs donnent lieu à des enregistrements de vibrations et de surpressions aériennes sur des habitations. Les tirs ainsi réalisés sur les différentes zones en carrière ont produit des impacts inférieurs aux limites réglementaires.

La cimenterie recherche constamment l'accord parfait entre qualité des matériaux extraits et moindre impact sur l'Environnement.



La direction de la cimenterie communiquera régulièrement sur ce point pour informer et rassurer les riverains, en particulier les habitants du lotissement des Coteaux de la Sarre Blanche

Le carnet familial

Jubilaires de janvier à juin :

- Mme ROYER née BALLE Elise, 89 ans, le 12 janvier
- Mr HOUILLON Gilbert, 90 ans, le 17 janvier
- Mme FISCHER née PHILIPPS Georgette, 92 ans, le 13 mars
- Mme ORGEL née PIERCY Sophie, 91 ans, le 18 mars
- Mme FIKUART née OBERLE Mariette, 89 ans, le 25 mars
- Mr RIETHMULLER Georges, 93 ans, le 6 mai
- Mr DI LAURO Cosimo, 89 ans, le 28 mai
- Mr ROMAC Henri, 90 ans, le 6 juin
- Mme DEGRELLE née KLEIN Marie-Thérèse, 90 ans, le 9 juin
- Mme KNIEDDEL née GUYON Ursule, 92 ans, le 13 juin

Nos compliments

Naissances :

- RICHARD Eléanore Liliane Madeleine née le 22 février 2019 à SARREBOURG
- BERTHOME Maïa Marie-France Mariette née le 27 mars 2019 à SARREBOURG

Nos félicitations aux heureux parents et grands-parents et tous nos vœux de bonheur à ces petits Lorquinois.

Décès :

- KIENER veuve BÖHM Liliane, décédée le 7 janvier 2019 à LORQUIN
- ORGEL veuve SIMON Marie Rose décédée le 20 janvier 2019 à LORQUIN
- OSWALD veuve STEFAN Michèle décédée le 20 janvier 2019 à LORQUIN
- BAUMANN Roger Armand décédé le 5 avril 2019 à SARREBOURG
- MARCHAL Gérard décédé le 4 mai 2019 à ARS-LAQUENEXY
- MATHIS veuve SCHERRER Marie Antoinette décédée le 6 mai 2019 à SARREBOURG
- SCHWEGER Jacky décédé le 24 juin 2019 à la Réunion
- GEORGES Guy Raymond décédé le 8 juillet 2019 à Lorquin

Nos condoléances respectueuses aux familles dans l'épreuve.

Mariages :

Pas de mariage au cours de ce semestre.

La vie scolaire et périscolaire

Les élèves du cycle 2 de l'école élémentaire visitent le site de la mémoire de La Chapelotte près de Badonviller (54).

Le comité du Souvenir Français de Lorquin a organisé cette visite sur les lieux de mémoire de La Chapelotte le vendredi 14 juin par un soleil radieux. Les élèves étaient accompagnés par leur professeur M Kévin FONTAINE, de parents d'élèves et de membres du comité du souvenir français de Lorquin. Ils ont ainsi pu visiter le site des combats entre français et allemands (1915).

Situé entre le Donon et Raon l'Etape, la Chapelotte devient subitement un point de friction stratégique. La violence de la guerre de montagne atteint ici son paroxysme avec une guerre des mines qui dure près de 30 mois. Les fourneaux sont creusés jusqu'à 80 mètres de profondeur et 55 explosions ravagent la cote 542 – désignation militaire de la Chapelotte – ou toute végétation disparaît rapidement.

En plein hiver, le 27 février 1915, les Allemands lancent une attaque massive et figent alors le front par des travaux de fortification de grande ampleur.

Après avoir déposé une gerbe devant le monument du 162 RI élevé à la gloire de ces soldats morts pour la France à cet endroit, tout le groupe s'est rendu à l'espace loisirs de Celles-Sur-Plaine pour y déjeuner – un casse-croûte tiré du sac.

Sur le chemin du retour ils ont pu visiter le Lac de Pierre Percée, qu'ils avaient aussi étudié en cours.



Une très belle journée ensoleillée très appréciée par tous. Merci au Souvenir Français de Lorquin

Les élèves de la maternelle initiés à la plantation de capucines par Benjamin.





*Pour aimer les fleurs et la nature, il faut être sensibilisé dès le plus jeune âge.
Merci à Benjamin qui a fait preuve d'indéniables qualités de formateur.*

Le Collège des Deux Sarres :

France ADOT au collège des deux Sarres

Oui au don d'organes !

L'association France ADOT est intervenue au collège des deux Sarres de Lorquin, le jeudi 21 mars, afin d'informer et de sensibiliser les élèves de 3eme sur le don d'organes.



La chorale du collège enchante les aînés.

Le 7 mai après-midi, la chorale du collège des deux Sarres a fait le déplacement, à pied, jusqu'à l'EHPAD « les 4 saisons » au centre hospitalier de Lorquin.



Conférence : un illustre aventurier lorquinois : Jules CREVAUX.

Vendredi 17 mai après-midi, Francis Grandhomme a donné une conférence sur Jules Crevaux dans l'enceinte du collège des deux Sarres de Lorquin.

La classe de CM2 de Monsieur Kevin Fontaine avait fait le déplacement depuis le groupe scolaire et s'était jointe à leurs aînés du collège. Au total 185 auditeurs.

Vendredi 17 mai après-midi, Francis Grandhomme, docteur en histoire contemporaine, a donné une conférence sur Jules Crevaux dans l'enceinte du collège des deux Sarres de Lorquin.



185 auditeurs pour une conférence riche et suivie avec intérêt.

La vie associative

La réunion annuelle des anciens sapeurs-pompiers de l'arrondissement de Sarrebourg au CIS.



L'association d'arboriculture rénove ses statuts.



Une table décorée avec soin et bon goût, signe de bonne santé d'une association.

Assemblée générale de l'UNC de Lorquin et environs.

L'assemblée générale annuelle de la section de l'UNC (Union Nationale des Combattants) de Lorquin et des environs s'est déroulée à la salle des fêtes de Lorquin le dimanche 31 mars.





Assemblée générale des sittelles.

Le vendredi 26 avril, la chorale « Les sittelles », a tenu son assemblée générale annuelle au restaurant le « Bout des canards », à Lorquin.



Assemblée générale de la chorale Diapason

La chorale paroissiale « Diapason », a tenu son assemblée générale au restaurant « le Bout des canards » à Lorquin.



Les bouilleurs de cru ferment leur local.

Samedi 4 mai, quelques-uns des responsables de l'association des arboriculteurs de Lorquin et des environs se sont retrouvés au local distillation afin de mettre un point final à la distillation et remiser les matériels.



Une nouvelle association est créée à Lorquin : « Les Amis de Jules Crevaux » avec l'inauguration d'une plaque en mémoire de ce célèbre explorateur natif de Lorquin (1847 – 1882).





La Sportive a 100 ans.

Cent ans, ça se fête. La Sportive a organisé les festivités avec panache. Un magnifique feu d'artifice a clôturé la soirée.





La Sportive a démontré une fois de plus qu'elle savait se souvenir et qu'elle avait une âme

La fête du rugby et le feu de la Saint-Jean



Il y avait du monde car fort heureusement il faisait beau cette année ! Une soirée très réussie. Merci à la Présidente et aux bénévoles de «L'avenir rugby club de Lorquin »

La vie du village

Carnaval des enfants :

Dimanche après-midi, la MAM (maison d'assistantes maternelles) « Abracadabra je grandis » de Lorquin a organisé un carnaval des enfants à la salle des fêtes communale.



Des déguisements soignés, bravo à tous

Carnaval à EPSOLOR

Vendredi 29 mars, les pensionnaires de la MAS ont eu une après-midi pleine de joie et de gaieté. A partir de 16 heures, tous se sont retrouvés dans la salle à manger, qui avait été décorée par les soins des personnels et des résidents.





Action de mémoire des élèves de l'école élémentaire au monument aux morts le 7 mai 2019 :



Lorquin se souvient le 8 mai.



Cérémonie hommage au 37°RI devant l'Hôtel de Ville le 23 juin 2019



Fête de printemps en musique à l'EHPAD

Le 24 mai après-midi, les résidents de l'EHPAD « Les 4 saisons », renforcés par des pensionnaires de la nouvelle MAS du centre hospitalier, ont fêté le printemps et l'arrivée du soleil. Un couple d'animateurs a fait oublier à tous, pensionnaires comme soignants, la morosité de la météo des jours précédents.



Concert à l'église (Dimanche 24 mars)

Magnifique.



La passation de commandement de l'escadrille d'hélicoptères de reconnaissance et d'attaque N°3 au terrain de rugby



La brocante du football sous un soleil radieux.

La 9^{ème} édition de la brocante du club de football « La Sportive Lorquinoise » a profité d'une météo quasi estivale. Une organisation sans faille.



Une journée fleurissement.

Des bénévoles ont renforcé les personnels communaux pour garnir de fleurs les jardinières avec les fleurs récemment livrées. Et c'est sous un magnifique soleil et dans la bonne humeur que tous se sont activés, à partir de 8 heures, pour préparer les décorations florales pendant que d'autres allaient les installer.



Fête de quartier « lotissement des Coteaux de la Sarre Blanche »

Dimanche 9 juin, les habitants du quartier du collège des 2 Sarres se sont retrouvés pour la fête de quartier. Le succès grandissant de la manifestation attire les habitants du lotissement « les côteaux de la Sarre blanche » mais aussi les voisins de la rue Léopold Vallet, et un peu plus de soixante personnes étaient présentes pour le repas et une après-midi festive qui s'est prolongée jusqu'à la tombée de la nuit.



Bravo et grand merci aux bénévoles !

Un nouveau garage dans la commune

Samedi 29 juin, en fin de matinée de nombreux invités se sont retrouvés au n° 11 de la rue du Général de Gaulle à Lorquin où a eu lieu l'inauguration du garage de M. Julien BOH. Le coupé de ruban s'est déroulé devant l'établissement en présence de Jean-Luc CHAIGNEAU, vice-président de la communauté de communes de Sarrebourg Moselle Sud, du maire de Lorquin et des conseillers municipaux ainsi que des maires de communes voisines.

La mise en place de ce garage a généré la création de deux emplois et contribue au développement économique de la commune.



Bienvenue dans notre village et bonne réussite à cette nouvelle entreprise



Le vivre ensemble !

Nuisances et problèmes de voisinage. Ce sont des questions récurrentes dont on se passerait bien. Mais je ne me lasse jamais de discuter et de parlementer pour essayer de faire comprendre que **chacun de nous a des droits et des devoirs et qu'il y a des règles à respecter dans toute société évoluée.** C'est parfois difficile et je ne réussis pas toujours... Mon objectif est l'unité et la cohésion de notre village, quelles que soient les difficultés rencontrées. Ainsi :

- **Les chiens** doivent être tenus en laisse. Il faut éviter - pourtant cela semble évident - de les laisser poser leurs crottes (sans les ramasser) sur les lieux de passage ainsi que sur et à proximité des aires de jeux des enfants.



Les aboiements

incessants, surtout pendant les heures de repos des personnes ou à longueur de journées sont intolérables.

- **Ne pas brûler n'importe où n'importe comment** : penser au voisin, à son linge qui sèche, à ses fenêtres ouvertes, ne pas brûler des herbes humides, tenir compte du sens du vent, ne pas brûler la nuit pour se soustraire aux vues, etc...



Campagne nationale de prévention des défenestrations accidentelles d'enfants – **Très important...**

L'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) mène actuellement une campagne nationale de prévention des défenestrations accidentelles d'enfants afin de faire évoluer les comportements.

La prévention pour ce type d'accidents se révèle essentielle et indispensable. **Les parents, les familles comptant des enfants en bas âge et leur entourage doivent être sensibilisés sur les précautions à prendre.**

En étant vigilant, en prenant toutes les mesures de sécurité, puis en expliquant les risques aux enfants, on peut éviter au mieux les accidents et en réduire la gravité.



<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/detaildoc.asp>

La période de l'année allant de mai à août est celle qui expose le plus les enfants aux accidents.

Les personnes âgées isolées constituent aussi une population vulnérable.

En cas de doute sur l'état de santé ou apparition de signes de coup de chaleur :

- * faire boire immédiatement,
- * contacter un médecin ou faites le 18, si les troubles persistent.



Méfions-nous des tiques... « Alerte rouge »

La maladie de Lyme semble être en progression



QU'EST-CE QU'UNE TIQUE ?

✓ C'EST UNE PETITE BÊTE QUI VIT DANS LA NATURE.

Normalement elle pique les animaux sauvages et domestiques pour se nourrir mais elle peut également piquer des humains qui passent à proximité.

POURQUOI ÉVITER LES PIQÛRES DE TIQUES ?

✓ UNE FOIS QU'UNE TIQUE A PIQUÉ, ELLE PEUT RESTER SUR TON CORPS PENDANT PLUSIEURS JOURS EN DEVENANT DE PLUS EN PLUS GROSSE.

Une piqûre de tique ne fait pas mal. Mais certaines tiques transportent des microbes qui peuvent provoquer des maladies en piquant.

Tu peux être piqué par une tique dans les jardins, les parcs, en forêt... partout où il y a de l'herbe et des feuilles mortes.

Après la douche, ne remets pas les vêtements que tu as portés dehors, une tique peut s'y cacher ! Papa ou Maman les lavera à au moins 60°. Mastoqué la tique !

Pour éviter d'avoir une maladie, la tique doit être enlevée le plus vite possible.



Toi et tes parents pouvez avoir plus d'informations sur la prévention des maladies transmises par les tiques, ici :

<http://social-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/maladie-de-lyme>
<http://www.irepsalsace.org/enfantsetnature/>



© ECDC. Document traduit et adapté par l'Ireps Alsace, 2016.
 Réalisé avec les associations de lutte contre la maladie de Lyme et maladies vectorielles à tiques.
 Validé par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé et Santé publique France

LES CONSEILS DE PRUDENCE LA TACTIQUE ANTI-TIQUES



Réf. PTD-427-7DE

Le calendrier des fêtes et des manifestations

Juillet

Samedi 6 Juillet : Fête du rugby et feu de la Saint-Jean au stade R. BORGHI

Samedi 13 juillet : Bal populaire, marche aux lampions et feu d'artifices par l'Amicale des SP au CIS

Dimanche 14 Juillet : Cérémonie patriotique – Vin d'honneur à la SDF

Dimanche 21 Juillet : Fête d'été de l'Archiprêtré au terrain de rugby R. BORGHI

Août

Vendredi 2 août : Don du sang à la SDF

Samedi 3 août : Challenge de pétanque et cochon de lait à la Gare

Septembre

Samedi 14 septembre : Dîner dansant de la fête patronale par l'IA à la SDF

Samedi 14 et dimanche 15 septembre : Fête patronale Place du Pâquis ou Parking du foot

Samedi 28 Septembre : Soirée réunionnaise par l'Amicale des SP à la SDF

Octobre

Dimanche 6 octobre : AG du Souvenir Français à la SDF

Vendredi 18 octobre : Don du sang à la SDF

Samedi 19 octobre : Soirée harengs par le Conseil de Fabrique à la SDF

Samedi 26 octobre : Cavalcade d'Halloween par l'APEL dans le village et au bâtiment du foot

Dimanche 27 octobre : Repas des Aînés par la Municipalité et l'IA à la SDF

Novembre

Samedi 2 novembre : Loto des donneurs de sang à la SDF

Lundi 11 novembre : Cérémonie patriotique – Vin d'honneur par la Municipalité à la SDF

Lundi 18 novembre : AG de l'Interassociation à la SDF

Dimanche 24 novembre : Sainte Cécile et repas de la Chorale Diapason à la SDF

Samedi 30 novembre : Saint-Nicolas par l'école maternelle et l'APEL à la SDF

Décembre

Samedi 7 décembre : Ste Barbe par les SP à la SDF

Samedi 14 Décembre : Noël des enfants des SP au CIS

Dimanche 15 Décembre : Bourse aux vêtements par l'APEL à la SDF

Vendredi 20 décembre : Repas de Noël du CAT à la SDF

Dimanche 5 janvier 2020 à 17h00 : Vœux de la Municipalité à la SDF

Le billard Carambole appelé aussi billard français

Présentation succincte du jeu de BILLARD CARAMBOLE appelé aussi billard FRANÇAIS.

La table de billard mesure 3m10 sur ~ 1m55 et ne possède pas de poches (« trous ») contrairement aux billards américains ou anglais. Les parties en caoutchouc autour s'appellent les **bandes**. On joue avec **3 billes** : une blanche, une jaune et une rouge. Ce jeu se pratique généralement à deux joueurs, un a la bille blanche et l'autre la bille jaune. Les joueurs gardent leur bille toute la partie.

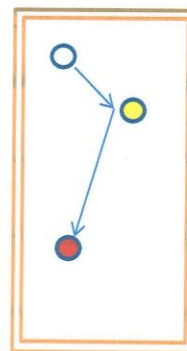
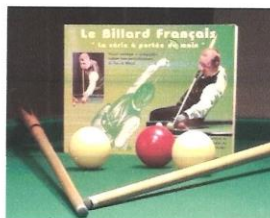


Schéma 1

Le principe de base est très simple : avec sa bille le joueur doit toucher (on dit aussi caramboler) les deux autres billes. Si le point est réussi, il marque 1 point et continue de jouer, s'il ne réussit pas il va s'asseoir et c'est à son adversaire de jouer.

Les différents modes de jeu sont :

- **La libre** (schéma 1): le joueur a toutes libertés pour faire le point.
- **La bande** (schéma 2) sa bille doit toucher au moins une bande durant son parcours avant de toucher la dernière bille (ici la bille du joueur touche deux bandes).
- **Le trois bandes** (schéma 3) idem qu'à la bande, mais au moins trois bandes sont nécessaires.

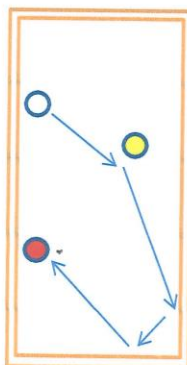


Schéma 2

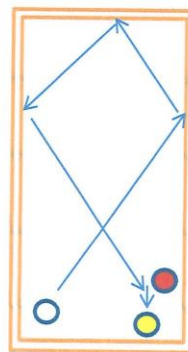


Schéma 3

Ce jeu est ouvert à tous, aucune aptitude particulière n'est nécessaire.

On peut aussi jouer en équipes.

- Eh oui, il existe même un jeu de « **PETANQUE** » sur un billard !!
- également à ce qu'on appelle le **cinq quilles**. Avec la bille adverse on doit faire tomber une ou plusieurs quilles, mais seulement avec la bille de l'adversaire et, si on commet une faute, tous les points sont pour lui.



Le CINQ QUILLES

La
P
E
T
A
N
Q
U
E

pour **APPRENDRE** ou **JOUER** gratuitement à Lorquin ou pour tous autres renseignements. **CONTACTER la MAIRIE.**

L'Histoire de notre village

Une très bonne synthèse de notre histoire sur un tableau magnifique

